

Extraits de la séance du conseil communal du 11 novembre 2024

Présences : Malherbe M., bourgmestre, Toussaint A., Krier H. et Reiland M., échevins, Bemtgen F., Caldarella Weis M., Costa N., Feller-Wilmes J., Gallion J.-B., Kass F., Marques D., Miny R., Prickaerts P., et Vullers W., conseillers, Neyens T., secrétaire,

Absences (exc.) : Krier M., conseiller

Vote par procuration : Krier M. a donné procuration à Caldarella Weis M.

Urbanisme

Lotissement d'une propriété sise à Reckange, rue um Lehm

Le conseil communal décide d'approuver la demande de lotissement présentée le 4 juillet 2024 par les époux Elsen Mangen relative à la division d'une propriété inscrite au cadastre de la commune de Mersch, section F de Reckange, en trois lots en vue de leur affectation à l'habitation et à la construction.

Lotissement d'une propriété sise à Mersch, rue J.-B. Neuens

Le conseil communal décide d'approuver la demande de lotissement présentée le 17 octobre 2024 par la société RSO IMMO S.à r.l. de Pettingen relative à la division d'une propriété inscrite au cadastre de la commune de Mersch, section G de Mersch, en deux lots en vue de leur affectation à l'habitation et à la construction.

Confection de trottoirs et réfection de la voirie

Le conseil communal décide d'approuver le devis pour la confection de trottoirs et la réfection de la voirie à différents endroits de la commune de Mersch au montant total de 270.000,00 € TTC.

Mise en conformité des passages pour piétons

Le conseil communal décide d'approuver le devis relatif à la mise en conformité des passages pour piétons au montant de 200.000,00 € TTC.

Acquisition d'équipement pour le service forestier.

Le conseil communal décide d'approuver le devis relatif à l'acquisition d'équipement pour le service forestier au montant total de 112.000,00 € TTC.

Demandes de subsides extraordinaires

Le conseil communal décide d'accorder la subvention suivante :

Fit Kanner Miersch a.s.b.l. : subside de 13.234,02 € comme participation aux frais liés à l'organisation de la Nuit du Sport 2024.

Statuts d'une association

Le conseil communal prend connaissance des statuts présentés par l'association « Mierscher Theater a.s.b.l. » avec siège social à Mersch.

Cautionnement solidaire en faveur de l'a.s.b.l.

« Mierscher Theater »

Le conseil communal décide de proroger le cautionnement solidaire pour un montant de 150.000 € au profit de l'a.s.b.l. « Mierscher Theater » sur une durée de cinq ans, sous condition que l'a.s.b.l. « Mierscher Theater » réserve à la Commune de Mersch un droit de regard annuel dans les comptes et la gestion de l'asbl.

Contrats, conventions et actes

Le conseil communal approuve la concession funéraire au profit du sieur Alex Kremer de Mersch pour un caveau au cimetière de Mersch.

Circulation

Le conseil communal confirme à l'unanimité des membres présents les décisions du collège des bourgmestre et échevins et demande les approbations ministérielles requises.

Communications du collège des bourgmestre et échevins et questions des conseillers